

LE PROGRAMME ROSELIERE EN QUELQUES ÉTAPES

Année 1

1. Sélection des groupes taxonomiques à suivre
2. Cartographie sommaire des milieux
3. Définition du plan d'échantillonnage (placement des points et transects)

Années 1 et suivantes

4. Mise en œuvre des protocoles
5. Description du site et des unités d'échantillonnage (points et transects)
6. Transmission des données, via Cettia-ROSELIERE notamment
7. Restitution des résultats par le coordinateur national
8. Prise en compte des résultats et amélioration continue des pratiques

Une question ? roseliere@programme-roseliere.fr !



LE PROGRAMME ROSELIERE

Mémo à destination des opérateurs naturalistes

1. Prendre connaissance des documents
2. Choisir les groupes taxonomiques à suivre
3. Remplir la fiche type de description générale du site
4. Réaliser une cartographie sommaire des milieux
5. Placer les unités d'échantillonnage (UE)
6. Appliquer les protocoles
7. Décrire les unités d'échantillonnage et le site à l'aide des fiches
8. Transmettre les données
 - a) Saisir les données naturalistes dans Cettia-ROSELIERE
 - b) Envoyer les cartographies réalisées
 - c) Saisir les caractéristiques du site ou des UE dans Cettia-ROSELIERE
 - d) Saisir les paramètres spécifiques aux UE aquatiques dans la fiche excel type

1 2

Se référer aux parties 1 et/ou 2 du guide d'application

À réaliser uniquement l'année 1

À réaliser l'année 1 et les suivantes

Une question ? roseliere@programme-roseliere.fr !

